

L'an deux mil quinze, le quatorze janvier à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le huit janvier deux mil quinze s'est réuni, en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur Hervé GILLES, Maire.

Présents : Mmes & Ms : Hervé GILLES, Gérard MARION, Viviane BERTOUT-BARBÉY, Alain LEPOUZE, Fabrice DAUBIER, Virginie HENNEBELLE, Gilles LENFANT, Xavier LEPOUZE, Cécile LEVEAUFRE, Muriel MENIER, Daniel MOULIN, Hélène PENNEL.

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 12

Absentes excusées :

Elodie GUERIN donne pouvoir à Cécile LEVEAUFRE

Sandra SCHMITT donne pouvoir à Virginie HENNEBELLE

Absentes :

Delphine MAUGUEN

Votants : 14

Formant la majorité des membres en exercice et pouvant valablement délibérer.

Madame Muriel MENIER a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATIONS

Fonds de concours

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les travaux pour la valorisation et la réhabilitation de la mare située au Breuil dans le cadre de l'amélioration du patrimoine public et autorise M. le Maire à solliciter un fonds de concours auprès du Grand Evreux Agglomération.

Compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité

- la prise de compétence GEMAPI « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations », recouvrant les missions suivantes :
 - o 1° L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
 - o 2° L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
 - o 3° La défense contre les inondations et contre la mer ;
 - o 4° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines ;
- le transfert de la compétence GEMAPI au Grand Evreux Agglomération

POINT SUR BUDGET PRIMITIF 2014

Le budget primitif provisoire arrêté au 31/12/2014 est conforme aux prévisions effectuées.

QUESTIONS DIVERSES

SDIS

Réforme de la contribution due par les communes : cotisation pour 2015 de 15 817 € contre 17 518 € en 2014.

Salon des Maires

Rencontre intéressante avec les différents fournisseurs pour les projets de l'équipe municipale, notamment : les radars pédagogiques, les illuminations, les supports de communication et les bâtiments modulaires.

Electricité

Les dysfonctionnements de chauffage et des ballons d'eau chaude à l'école sont en cours de contrôle.

Une étude pour remplacement éventuel des ampoules de l'éclairage public va être réalisée par M. COQUEREL.

Emprunts

Face à la baisse des taux d'emprunt, les emprunts contractés vont être renégociés, pour le moment seule la Banque Postale accepte d'étudier notre demande.

Les Tilleuls

Suite à la réunion du 16/12/2014, les propriétaires du lotissement se réunissent à nouveau le 24 janvier 2015. La tonte des espaces verts n'est plus assurée par la commune.

Terrains

M. BUISSON exploite une parcelle de 3 640 m² appartenant à la commune située au Perruchet, et il souhaite l'acquérir. Nous allons nous renseigner de la valeur de cette parcelle et faire une proposition à M. BUISSON.

Notre parcelle D0013 d'une surface de 2 000 m² située au Breuil va faire l'objet d'un bornage le 19 janvier 2015 à la demande de M. LEMAITRE. Nous devons également nous renseigner sur la constructibilité de ce terrain.

Salle de sports

La haie à l'entrée a été enlevée, cette partie va être engazonnée. Nous sommes en attente d'un devis pour la réparation du toit suite à des fuites.

Journées du patrimoine

La commission Animation se réunit le 15/01/2015 pour organiser les journées du patrimoine qui se dérouleront les 19 et 20 septembre 2015.

Voirie

Les petits travaux de voirie (flashes) seront effectués fin février 2015.

La séance est levée à 22h00.

Prochain conseil municipal le jeudi 12 février 2015.